

Économie/ social

# ÉQUIPEMENT DES ARMÉES, QU'ESPÉRER DE LA PROCHAINE PRÉSIDENTE ?

Renaud Bellais

28/03/2017

**Quels sont les enjeux qui vont structurer les besoins d'équipements de nos armées pour les années à venir ? Comment les évaluer ? Renaud Bellais nous éclaire sur ce que devraient être les grandes orientations de la politique industrielle de défense du prochain président de la République.**

Au cours des dernières années, la France a investi des montants importants dans sa défense, consacrant en particulier une large part de l'effort militaire à l'équipement de ses soldats. Il est certain que le contexte géopolitique explique en grande partie le besoin d'un effort conséquent de défense. L'environnement international a profondément changé depuis 2013 et plus encore depuis 2009, si nous prenons comme points de référence les deux derniers *Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale*.

Cependant il est tout aussi important de prendre en considération des facteurs de plus long terme pour comprendre les enjeux qui vont structurer les besoins d'équipement des armées et donc les orientations de la politique industrielle de défense après l'élection présidentielle et les élections législatives.

## Un monde en armes et en guerres

La France est très impliquée dans la résolution des crises internationales depuis une décennie et encore plus depuis l'élection de François Hollande. Elle est activement présente dans la lutte contre les mouvements djihadistes (Daech, AQMI, Boko Haram...). Cet engagement est inévitable au regard des valeurs que défend la France et qui légitiment ses engagements à l'international. Ces mouvements mettent en péril la sécurité des pays de la bande sahélo-saharienne, au Moyen-Orient et jusqu'à l'Afghanistan. Ils constituent aussi les ferments du terrorisme qui, une fois encore, a frappé un pays européen avec les attaques à Londres en mars dernier.

Dans la compréhension du niveau actuel d'effort de défense, il ne faut pas non plus négliger le retour des menaces internationales plus classiques avec la montée en puissance de la Chine (qui a doublé ses dépenses militaires en dix ans), la renaissance militaire de la Russie (mise en évidence tout particulièrement en Syrie) ou encore l'apparition de nouvelles puissances conventionnelles et parfois nucléaires, comme la Corée du Nord sur la scène internationale. Le monde se réarme, ce qui est un facteur potentiel de déstabilisation internationale, voire une source possible de conflits. Nous pouvons ainsi constater depuis plusieurs années un phénomène de course aux armements à l'échelle régionale en Asie de l'Est ou au Moyen-Orient...

C'est dans ce contexte qu'il faut replacer les débats récents sur l'accroissement des dépenses militaires à hauteur de 2% du PIB. S'agit-il du reflet d'un militarisme rampant, dans la continuité de l'implication des armées dans la lutte contre le terrorisme avec l'opération Sentinelle ? Faut-il y voir le reflet d'une nouvelle course aux armements qui menacerait à terme la paix et la sécurité de nos concitoyens ? Pour accepter un plus grand effort de défense, il est important de comprendre les fondements qui le rendent légitime au regard des attentes des Français.

Le général Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées, a appelé de manière répétée à un sursaut d'effort au cours des derniers mois. Plus qu'une volonté de militariser la société, son appel témoigne avant tout des tensions que subissent les armées entre les missions qui leur sont confiées et les ressources dont elles disposent. Même si elles disposent d'un budget conséquent (33 milliards d'euros par an), les armées n'ont jamais été autant engagées avec de nombreuses missions et opérations extérieures – Barkhane, Sangaris, Chammal – et sur le territoire national

avec l'opération Sentinelle. De ce fait, les moyens qui leur sont dédiés apparaissent insuffisants au regard des tâches à accomplir.

Accroître le niveau d'investissement dans la sécurité de la France est donc nécessaire de manière immédiate en raison du contexte géopolitique non seulement à court terme mais aussi, et c'est là tout l'enjeu, également à moyen terme. Quel est alors le « bon effort de défense », qui permette de relever les défis sécuritaires sans absorber une part excessive de la richesse nationale ? En dépit d'un effort très élevé de l'ordre de 16 milliards d'euros par an (pour la R&D, les acquisitions et le soutien des flottes en service), la situation capacitaire des armées est paradoxalement moins confortable que nous ne pourrions croire.

2% du PIB, pourquoi pas ? Mais la bonne question est de savoir pour « quoi » et comment l'effort demandé aux citoyens dans la défense peut répondre aux besoins de défense de la France et au maintien de la paix et de la sécurité internationale. Ceci conduit aussi à s'interroger sur les choix d'équipements et donc sur la politique industrielle de défense, c'est-à-dire sur les relations entre l'État et l'industrie afin de garantir l'équipement de nos soldats. Au regard de ces difficultés, quels sont les enjeux pour le prochain président de la République ?

## **Si la cible des 2% du PIB est louable, il faut éviter le fétichisme du nombre**

L'année 2016 a été marquée par un débat sur le niveau approprié des dépenses militaires. Dans la continuité des sommets de l'OTAN à Chicago puis à Newport (Pays de Galles), la cible de 2% du PIB a été mise en avant. L'Union européenne elle-même a appelé ses États membres à accroître un effort de défense qui n'a cessé de se contracter pour tendre vers 1% du PIB voire moins (à comparer avec un niveau de 1,8% pour la France, ce qui est toutefois moitié moins de ce qu'il était dans les années 1980).

Un tel niveau d'effort a été accepté assez largement et le débat s'est déplacé sur l'échéance à laquelle l'accroissement devait être réalisé (2020 ? 2022 ? 2025 ou au-delà ? etc.) et sur le périmètre couvert par les 2% envisagés, celui-ci pouvant ou non inclure les pensions.

Ce débat a permis de mettre en évidence le niveau insuffisant des dépenses militaires non pas dans l'absolu ou en part du PIB, ce qui n'a pas vraiment de sens, mais principalement au regard des missions confiées aux armées par les décideurs politiques et du niveau d'engagement de celles-ci. Nous pouvons même aller plus loin dans l'analyse. La situation n'est pas tenable à la fois à court terme et à moyen terme.

À court terme, le sur-engagement des armées pourrait amener à un point de rupture. Si l'expérience britannique au cours des deux dernières décennies peut servir de point de comparaison, la capacité apparente à faire face aux demandes a de fortes chances de créer des fragilités (épuisement des hommes, manque d'entraînement, démoralisation...) dont on peut prendre trop tardivement conscience de l'ampleur. Le danger d'un décrochage des hommes comme de leurs matériels est donc à prévenir, notamment pour permettre aux armées une éventuelle remontée en puissance en cas de nouvelles menaces notamment plus traditionnelles.

Comme le souligne le général de Villiers, il est indéniable que les moyens sont trop contraints au regard des missions actuelles. La difficulté est que les armées font toujours des efforts très importants et que cela peut se réaliser au détriment de leurs capacités opérationnelles à plus long terme. Un arbitrage apparaît donc inévitable : soit les moyens sont ajustés à la hausse pour couvrir les besoins induits par le niveau d'engagement, soit il faut ajuster ce dernier à la réalité des moyens budgétaires.

Cependant ceci ne constitue qu'une partie de l'équation. La pression des opérations ne doit pas faire oublier que les armées ont une mission permanente de défense de la France. Or ceci suppose un lissage des moyens sur le moyen et le long terme.

## **Le budget se détermine au regard des missions confiées aux armées**

L'obsession des 2% masque un enjeu majeur des années à venir. Bien sûr, certains pays européens ont un niveau d'effort insuffisant pour répondre à leurs enjeux de sécurité et à une réelle participation à la sécurité collective en Europe. Cependant ce n'est pas le cas de la France, qui est proche du niveau d'effort demandé. En fait, il ne faut pas perdre de vue que le niveau de 2% constitue un effort minimal, mais en rien un plafond et que l'effort adéquat se détermine au regard de ce que la nation attend et demande à ses armées.

Cela peut sembler étonnant, mais pas tant que cela à y regarder de plus près. Deux dimensions sont structurantes pour l'effort de de défense : le niveau des menaces et le niveau des ambitions internationales de la France. Ces dimensions sont corrélées, bien qu'elles ne soient pas nécessairement dans une relation de cause à effet.

En effet, nous ne choisissons pas toujours nos adversaires. Dans une approche traditionnelle des relations internationales, il est possible de ne pas chercher un rapport de forces avec d'autres pays. Cependant, dès l'Antiquité, il est apparu évident que le choix de la neutralité n'est pas forcément

respecté par les belligérants ou les puissances du moment. Thucydide montre clairement que l'on ne choisit pas toujours les conflits dans lesquels un pays est impliqué, comme le souligne la destruction de Mélos par Athènes...

Les trente dernières années ont aussi été caractérisées par un changement de nature des conflits. L'affrontement de puissances étatiques, que l'on pourrait qualifier de « westphaliennes », a en grande partie été remplacé par des conflits asymétriques ou des guerres hybrides impliquant des acteurs non-étatiques. Nos adversaires ne jouent pas avec les mêmes règles et ils ne cherchent pas à s'inscrire dans une logique classique de guerre. De ce fait, il est en grande partie difficile de choisir les conflits dans lesquels la France est impliquée, donc du niveau d'effort de défense requis.

Ce contexte est amplifié par le fait que les décideurs politiques français ont défini un niveau national élevé d'ambition dans la défense, qui reflète leur volonté de maintenir une implication forte et active de notre pays dans le concert des nations. De ce fait, le contrat opérationnel confié aux armées est conséquent, ce qui suppose une réelle adéquation entre les missions et les moyens disponibles pour les réaliser.

Il ne faut donc pas se tromper dans le sens de la relation entre le niveau d'effort de défense, notamment en part du PIB, et les besoins budgétaires des forces armées. Ce qui compte, ce n'est pas un ratio emblématique mais le montant du budget approprié afin d'assurer le niveau de sécurité dont la France a besoin pour elle-même et dans le cadre de ses engagements internationaux.

## **L'entrée dans un nouveau cycle d'équipement**

À moyen terme, il ne faut pas négliger la nécessité de renouveler et d'ajuster les capacités dont sont dotées les armées. Les choix à venir sur le renouvellement de la dissuasion illustrent bien cet enjeu capacitaire, mais ce n'est pas la seule dimension structurante à prendre en considération en termes d'équipement des armées.

La difficulté de gestion budgétaire de la défense est que le profil de dépenses n'est pas aussi linéaire que dans d'autres ministères. Une contrainte résulte des fluctuations imprévisibles des dépenses militaires résultant par les évolutions géostratégiques ; mais ce n'est pas la seule cause de cyclicité des dépenses.

Si nous excluons les à-coups liés aux opérations et certains changements structurels comme la fin de la conscription, les besoins budgétaires des armées connaissent des fluctuations induites par le renouvellement de leurs équipements. En effet, il existe des cycles d'acquisition d'une durée de

20-25 ans. Or nous allons entrer dans une phase de réinvestissement liée à l'usure des matériels, à la nécessité de dépasser certaines obsolescences et à l'adaptation des équipements aux évolutions géostratégiques et technologiques.

Pour un pays investissant de manière conséquente dans l'équipement de ses forces armées, cette cyclicité des besoins budgétaires est portée par la nécessité de renouveler les flottes disponibles. De fait, le défi qui est devant nous est aussi lié à la nécessité de rééquiper les armées à partir de la prochaine décennie.

La cause à court terme de ce besoin est un sur-engagement dans les opérations extérieures, qui a entraîné une usure accélérée des matériels. Il s'agit ici d'une cause non programmée mais bien réelle. Du fait d'un niveau élevé d'opérations, le potentiel des équipements est consommé de manière accélérée, en particulier pour les matériels de l'Armée de Terre. Ceci conduit à la nécessité de les renouveler plus tôt que prévu ou, au moins, à engager des dépenses plus importantes pour leur maintien en condition opérationnelle.

Une cause à moyen terme de réinvestissement est l'obsolescence naturelle d'équipements qui sont rentrés en dotation dans les années 1980 ou 1990, ce qui conduit à un renouvellement programmé des flottes dans une cyclicité prévisible mais néanmoins difficile à absorber si les budgets sont plus ou moins constants.

Enfin, dans une perspective de plus long terme, nos armées ne peuvent pas maintenir leur supériorité technologique si les adversaires potentiels continuent à améliorer leurs capacités sans que nous fassions de même. S'il ne fait pas de doute que les armées françaises ont des équipements très performants, fruits d'une longue expérience industrielle et d'investissements publics importants, les puissances militaires émergentes cherchent à combler leur retard par des efforts soutenus qui leur permettent de réduire l'écart capacitaire.

De plus, les capacités actuelles peuvent être remises en question par des ruptures technologiques ou de conception qui réduisent significativement les avantages capacitaires de nos armées. Améliorer les capacités existantes ou en développer de nouvelles est donc une nécessité pour assurer la protection de nos soldats et l'efficacité de leur action.

Il faut souligner ici la nécessité impérieuse pour les armées d'accroître massivement leurs capacités en matière de cybersécurité. En effet, le cyberspace est devenu un nouveau champ de bataille, où se déroule aujourd'hui une véritable course aux armements à un rythme effréné. Les cyberdéfenses ou cyberattaques sont devenues essentielles dans la conduite des opérations

militaires. Du fait d'équipements fonctionnant de plus en plus en réseaux, dont le fonctionnement repose de plus en plus sur des logiciels sophistiqués et totalement dépendant du cyberspace, aucune opération militaire – qu'elle soit défensive ou offensive – ne peut aujourd'hui se concevoir sans une dimension cyber.

De plus, la lutte sur ce champ de bataille est par nature asymétrique. De fait, il est plus facile de bloquer un adversaire doté d'équipements technologiquement très sophistiqués (Rafale, A400M, frégate *Belh@rra*, porte-avions Charles de Gaulle, futurs véhicules blindés Jaguar et Griffon du programme Scorpion) par une cyberattaque que de chercher à acquérir des capacités militaires équivalentes. Pour préserver la sécurité des soldats en opérations et leur permettre de bénéficier du plein potentiel de leurs équipements, il est donc de plus en plus important de leur apporter des solutions cyber appropriées. Il faut aussi garder en tête que la cyberdéfense est un domaine qui évolue très vite en termes de technologies et d'applications militaires.

Les solutions fournies aux armées doivent donc évoluer aussi rapidement que les moyens dont se dotent nos adversaires. Il faut avoir une capacité d'appréciation quant à la nature des menaces et à la manière dont elles évoluent par une veille active. La compréhension des moyens d'agression est essentielle pour identifier les failles possibles tout préservant la possibilité de tirer avantage de moyens militaires en réseaux.

Ceci conduit, en réponse, à investir non seulement dans la mise à niveau des équipements en service, mais aussi d'intégrer l'évolutivité des équipements pour qu'ils ne deviennent pas rapidement obsolètes du point de vue cyber ou fragilisés par des solutions logicielles contraintes de fonctionner en mode dégradé. L'enjeu est de taille en particulier vis-à-vis de puissances militaires les plus avancées dans ce domaine, comme la Russie ou la Chine. Qui plus est, l'investissement est de plus en plus important dans le développement de moyens offensifs pour jouer à armes égales avec nos adversaires dans la cyberguerre. Enfin, le champ du cyber progressant très rapidement du point de vue technologique, il est essentiel d'avoir un niveau d'effort approprié en recherche et technologie pour éviter un décrochage non seulement des armées mais aussi de l'industrie française de défense.

## **La planification de l'investissement est nécessaire... mais à repenser**

L'industrie de défense s'inscrit sur des cycles longs, ce qui n'est pas sans poser de difficultés pour une synchronisation avec le temps politique même si la défense bénéficie d'une exceptionnelle

visibilité par rapport aux autres administrations grâce aux Livres blancs et aux Lois de programmation militaires (LPM). Pourtant nous pouvons percevoir une conflagration des différents tempos, en particulier depuis 2001.

Le Livre blanc est devenu la pierre d'angle de la vision de long terme de la France dans la défense depuis 1972. Ceci est d'autant plus vrai depuis une décennie. En effet, alors que le premier Livre blanc a été publié en 1972 et le deuxième en 1994, nous avons connu deux nouvelles éditions en 2008 et 2013, ce qui marque une volonté forte des autorités politiques afin de fixer les missions des armées.

Paradoxalement, cette accélération du rythme de préparation des Livres blancs reflète un besoin d'éclairage alors que l'environnement géostratégique et opérationnel connaît une évolution rapide et difficilement prédictible sur le long terme. Paradoxalement, plus nous avons besoin de visibilité et de compréhension, moins il est facile de définir un cadre d'analyse pérenne. En effet, alors que l'exercice du Livre blanc est lourd, le fruit de ce travail ambitieux et dense apparaît rapidement peu opérationnel du fait d'évolutions rapides des menaces et des réponses à leur apporter.

La force de la France dans sa préparation des capacités militaires est aussi de disposer d'une visibilité budgétaire au travers des LPM, dont la première date du milieu des années 1970. Cependant ce mécanisme bien adapté à la période de Guerre froide répond aujourd'hui moins bien à un environnement très changeant et qui se prête difficilement à des anticipations.

En effet, les LPM ont constitué une force lorsque la France était dans une dynamique de rattrapage et de montée en puissance de ses capacités militaires. De plus, au cours de la Guerre froide, elle était à un environnement périlleux mais néanmoins prévisible et donc planifiable du fait d'adversaires et de partenaires raisonnant dans la même logique.

La difficulté aujourd'hui est que la tension entre les enjeux de long terme et les nécessités de court terme n'ont jamais été aussi fortes. Certaines capacités militaires peuvent se construire sur une durée d'une vingtaine d'années, soit la durée de trois LPM, alors que l'évolution des menaces et des besoins opérationnels peuvent conduire à des ajustements à très court terme... Le domaine de la cyberdéfense est très parlant de ce point de vue : la menace évolue de mois en mois et nécessite une évolution constante des équipements dont sont dotés nos soldats pour éviter de les exposer à des risques inacceptables.

## **La prévention des surprises stratégiques requiert une « flexisécurité industrielle »**

Plus que jamais, la politique industrielle de défense subit de fortes tensions entre court terme et long terme, entre nécessaire continuité des équipements et innovations capacitaires, etc. Une planification sur six ans de type LPM apporte de la visibilité et de la stabilité dont ont besoin les industriels comme les armées. Cependant, elle peut priver les armées de flexibilité non seulement en termes d'achats (puisque les budgets sont préemptés) mais aussi de préparation aux imprévus (par défaut de marges de manœuvre budgétaires pour des achats d'équipement non programmés).

Il est donc important de repenser la manière dont la politique industrielle de défense doit être conçue au regard des mutations multiples des armées, de l'industrie de défense, des engagements militaires... Une approche « top-down » de planification impérative apparaît nécessaire mais en aucun cas suffisante pour pleinement permettre aux armées de remplir les missions qui leur sont confiées.

La défense française possède aujourd'hui un niveau exceptionnel de performance. Il ne faut pas mettre en péril ce qui fonctionne bien, notamment le rôle central de la Direction générale de l'armement dans l'équipement des armées. Cependant l'arrivée d'un nouveau président de la République constitue une bonne opportunité pour chercher les pistes d'amélioration de la politique industrielle de défense.

Nous pouvons identifier trois dimensions à prendre en compte : une démarche prospective plus poussée, le dégagement de marges de manœuvre budgétaires et la prise en considération des bénéfices potentiels de la quatrième révolution industrielle.

### **Les objectifs capacitaires doivent être revus régulièrement**

Premièrement, la planification capacitaire ne peut pas s'accommoder de trop nombreux à-coups. La durée des LPM apparaît à la fois trop courte et trop longue. De même, la préparation d'un nouveau Livre blanc apparaît comme une démarche lourde, apportant peu de réactivité si les attentes sont urgentes et conduisant souvent à une démarche d'audit et de remise à plat qui suscitent des incertitudes et des angoisses peu constructives par définition.

Il est donc important introduire une démarche qui apporte une « flexisécurité » dans la relation armées-industrie. Plus qu'un grand et bel exercice comme un Livre blanc, une revue stratégique moins ambitieuse mais plus régulière, voire inscrite dans la loi comme c'est le cas avec la QDR

américaine, semblerait plus appropriée.

Une telle démarche doit se coupler avec une démarche prospective partagée entre tous les acteurs : armées, DGA, industriels, décideurs politiques... dans un esprit intégrant notamment la préparation commune et l'actualisation régulière d'un plan prospectif à long terme.

## **La planification doit laisser des marges de manœuvre financières**

Deuxièmement, cette approche requiert de réintroduire de la flexibilité budgétaire. Certes, il convient de garantir un socle budgétaire pour les équipements majeurs, mais ceci ne doit pas se faire en absorbant la quasi-totalité des ressources financières. Or c'est ce qui se produit *de facto* depuis de trop nombreuses années en raison des contraintes des finances publiques. La LPM définit un plafond qui est bien vite saturé, alors que nous pourrions envisager qu'elle définisse un plancher pour ce qui est prévisible et nécessite une planification budgétaire.

Cette démarche est pertinente en termes de sanctuarisation de certaines dépenses et de bonne gestion des finances publiques, mais elle prive la défense d'une marge de manœuvre pour investir au-delà des besoins essentiels. Or ceci risque de conduire à des surprises stratégiques – soit parce que les armées et les industriels n'auront pas pu anticiper des ruptures (qu'elles soient technologiques, capacitaires, opérationnelles...), soit parce que nous ne serons pas capables d'y répondre si elles se matérialisent.

La DGA a une place essentielle dans la politique industrielle de défense, mais elle n'a pas aujourd'hui les moyens de réaliser complètement ses missions, dont celle critique de préparation de l'avenir. Il est important de lui confier des missions ajustées au contexte géostratégique et aux possibilités techno-industrielles, ce qui requiert plus de ressources pour faire de la veille technologique et capacitaire et pour développer avec l'industrie une approche permettant d'adapter rapidement l'offre capacitaire aux menaces et besoins opérationnels des armées.

## **L'industrie de défense doit entrer dans la quatrième révolution industrielle**

Troisièmement, et ceci est intimement liés au point précédent, cette marge de manœuvre doit aussi permettre de tirer tous les bénéfices, dans le domaine des équipements de défense, de ce que l'on appelle la « quatrième révolution industrielle ». En effet, les activités industrielles connaissent depuis quelques années des transformations profondes du fait d'un recours croissant au « big data », à la transformation numérique (« digital transformation »), à la robotisation, à l'intelligence artificielle, à l'impression additive...

Ces transformations rendent possibles de nouvelles approches qui permettent de dépasser les logiques industrielles de la troisième révolution industrielle, qui est fondée sur une production de masse et d'importantes barrières à l'entrée liées à la maîtrise des technologies ou à des coûts d'investissement élevés. Or les faibles volumes de production aujourd'hui dans l'armement ne permettent plus de tirer les bénéfices d'une logique productive de troisième révolution industrielle.

De plus, ces nouvelles approches et outils peuvent changer les règles du jeu en termes à la fois de production mais aussi de conception et d'usage des équipements (par exemple, en termes de maintenance prédictive grâce aux objets connectés).

La quatrième révolution industrielle offre aussi des opportunités majeures pour une convergence forte entre bases industrielles civile et de défense. Il est donc important que la défense accompagne et même favorise une telle convergence par une politique industrielle active pour que les armées en bénéficient pleinement en termes de coût, d'innovation et de réactivité.

La base industrielle de défense de la France doit quitter les habits de la troisième révolution industrielle et adopter l'approche productive de la quatrième révolution industrielle, au moins pour une partie de ses activités qui requiert des innovations rapides et des séries de production plus limitées. C'est la condition pour rester dans la course à la fois pour répondre plus efficacement et à un coût maîtrisé aux besoins des armées et pour conserver une offre compétitive vis-à-vis des entreprises d'autres pays.

En effet, il ne s'agit pas là d'une option. L'industrie de défense d'autres pays producteurs d'armement s'est déjà engagée dans cette révolution, en particulier aux États-Unis avec un soutien fédéral massif et adossé à une démarche d'emblée duale, pour ne pas dire générique... Si l'industrie française n'en prend pas la mesure, elle risque de décrocher.

## **La politique industrielle de défense requiert une nouvelle gouvernance**

Ces différents points montrent qu'il y a véritablement un enjeu pour la prochaine présidence : il n'est pas possible de ne pas repenser la politique industrielle de défense. La France a créé une base industrielle de défense pour répondre à un objectif politique et militaire très clair : acquérir une autonomie stratégique par la maîtrise de la conception, de la production et de la maintenance des équipements clés de ses armées (et ne plus dépendre du bon vouloir des pays qui nous fourniraient les équipements dont celles-ci ont besoin).

Cependant l'environnement a changé depuis les années 1960. Les budgets de défense sont plus contraints, notamment du fait d'un coût unitaire des équipements plus élevé. Ceci a conduit à une forte réduction des volumes produits, en dépit d'importantes exportations, ce qui est contradictoire avec les critères d'efficacité des outils industriels classiques. De plus, une nouvelle révolution industrielle apporte des outils qui permettent de mieux répondre aux besoins des armées, en termes de réactivité et d'innovation, tout en offrant une opportunité pour pérenniser la base industrielle et technologique de défense.

La politique industrielle de défense doit donc trouver une nouvelle gouvernance. Celle-ci n'exclut d'ailleurs pas des coopérations avec d'autres pays à partir du moment où ces coopérations permettent de préserver l'autonomie stratégique des armées. Une réflexion est donc nécessaire avec les acteurs de la communauté de défense (armées, DGA, grands groupes industriels, PME et ETI, centres de recherche...) mais aussi ceux qui sont au cœur de la quatrième révolution industrielle pour refonder la politique industrielle de défense pour garantir sa pérennité et son efficacité.